

## PROTOCOLE INITIAL

- **La Zone dédiée à** : Caractéristiques du site (fréquentation, accès maritimes et terrestres, distances, profondeurs, faune, proximité d'embouchure de rivière, de passes, espace maritime et terrestre disponible, sanitaires...) Mairie -> DGEE, DPAM, Service d'hygiène...
- Service de Surveillance et de sauvetage avec quels intervenants ? Quelles compétences et comment ?
- Panneau d'affichage **sur site** et **dans le cahier de texte** :
  - Plan de zone, évacuation (POSS ?), météo et ses conséquences sur la zone->
  - consignes de pratique : répartir et attribuer les missions de chacun -> enseignant/intervenant
- Trousse de 1<sup>er</sup> secours et son lieu de stockage.
- Équipement de sauvetage : PMT, « Rescue-tube », Bouée...
- Équipements de secours complémentaires en fonction de l'éloignement du site et des compétences de l'encadrement.
- Moyens d'alerte.
- Infos annuelles et calendrier élaboré avec le « Coordonateur de la zone dédiée » et à remettre à la commune, aux services de secours concernés, à la DGEE.
- Préparation du matériel de balisage : répartition des espaces (en fonction des niveaux), amarrages...
- Planning annuel de l'exercice « accident », avec et sans intervention des secours.
- Mise à jour de la Check-list en fonction des variables.
- Stockage matériel, balisage, pédagogique...
- Cahier d'activité des sauveteurs + contre signature de l'enseignant.

## PROTOCOLES SUR ACCIDENT

### Cas N° 1 : le sauveteur constate un accident :

- 1- Le sauveteur donne l'alarme avec 4 longs coups de sifflet et porte secours.
- 2- Évacuation, rassemblement (voir zone de rassemblement sur le panneau d'affichage) et comptage des élèves par 1 enseignant, ou un intervenant supplémentaire.
- 3- Le sauveteur fait son diagnostic.
- 4- Appel des services de secours par l'enseignant (si possible) avec le diagnostic du sauveteur et rendre compte au chef d'établissement.
- 5- Aide de l'enseignant au sauveteur.
- 6- Le sauveteur continue les 1ers secours jusqu'à l'arrivée des pompiers.
- 7- Départ de l'élève avec les pompiers accompagné d'un adulte si moins de 15 ans.
- 8- Rassurer et accompagner les élèves vis-à-vis de l'accident.
- 9- Assurer leur retour dans l'établissement et un suivi en fonction de la gravité de l'accident.

10- Remplissage de la déclaration d'accident.

**Cas N° 2 : élève(s) manquant au comptage du sauveteur**

- 1- Le sauveteur donne l'alarme avec 4 longs coups de sifflet et lance la recherche.
- 2- Évacuation, rassemblement (voir zone de rassemblement sur le panneau d'affichage) et recomptage des élèves par l'enseignant.
- 3- Appel de la police puis le cas échéant appel des services de secours par l'enseignant.
- 4- Aide à la recherche si possible.